



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

GPL

Question écrite n° 54500

Texte de la question

M. Michel Voisin appelle l'attention de M. le ministre de l'économie, des finances et de l'industrie à propos de la fiscalité environnementale. Alors qu'un récent sondage du Comité français d'éducation pour la santé a montré que les Français placent désormais la pollution de l'air en tête de leurs préoccupations, il est à constater que le prix du carburant GPL a augmenté de plus de 40 % en deux ans. Aussi, il lui demande quelles mesures le Gouvernement envisage de prendre afin de revoir cette situation.

Texte de la réponse

Le prix du gaz de pétrole liquéfié (GPL) carburant, comme celui de l'ensemble des prix des produits pétroliers, a fortement augmenté sous l'effet de la hausse des cours du pétrole, amplifiée par la faiblesse de l'euro par rapport au dollar. Depuis la loi sur l'air du 30 décembre 1996, le Gouvernement a pris de nombreuses mesures pour favoriser le développement du marché du GPL carburant. Dans ce cadre, le tarif de la taxe intérieure sur les produits pétroliers (TIPP) sur le GPL carburant a été réduite au minimum autorisé par les textes communautaires. La mise en place d'une baisse de la fiscalité du GPL carburant n'est donc pas possible. Cependant, le Gouvernement partage les préoccupations exprimées en ce qui concerne la pollution de l'air. C'est pourquoi le Gouvernement a apporté son soutien à un amendement parlementaire au projet de loi de finances rectificative pour 2000 prévoyant la création d'un crédit d'impôt de 10 000 francs pour l'acquisition entre le 1er janvier 2001 et le 31 décembre 2002, soit de véhicules neufs fonctionnant au GPL, soit de véhicules hybrides fonctionnant alternativement à l'électricité et en motorisation essence ou gazole. Cette mesure, destinée aux particuliers, viendra renforcer le dispositif déjà très complet d'encouragement à l'utilisation de carburants gazeux dont la cible, en ce qui concerne les aides directes, était jusqu'à présent plutôt orientée vers les flottes captives d'entreprises.

Données clés

Auteur : [M. Michel Voisin](#)

Circonscription : Ain (4^e circonscription) - Union pour la démocratie française-Alliance

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 54500

Rubrique : Énergie et carburants

Ministère interrogé : économie

Ministère attributaire : économie

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 27 novembre 2000, page 6676

Réponse publiée le : 15 janvier 2001, page 316